

Webinaire – Axe agricole 30 mai 2023

Programme



Mot d'introduction – Nicolas Verzotti

Présentation des 4 territoires :

- -TàV Lyon (Jérémy Billon)
- -TàV Montpellier (Clara Boudet)
- -TàV Marseille (Jonathan Monsérat)
- -TàV Toulouse (Marie Sibertin-Blanc)

Retour sur l'étude de construction des prix – Léa Pettgen Présentation de la quadrature du poireau – Clément Coulet

Mot de conclusion – Nathalie Barthe

1 Lyon

Intervenant : Jérémy Billon,



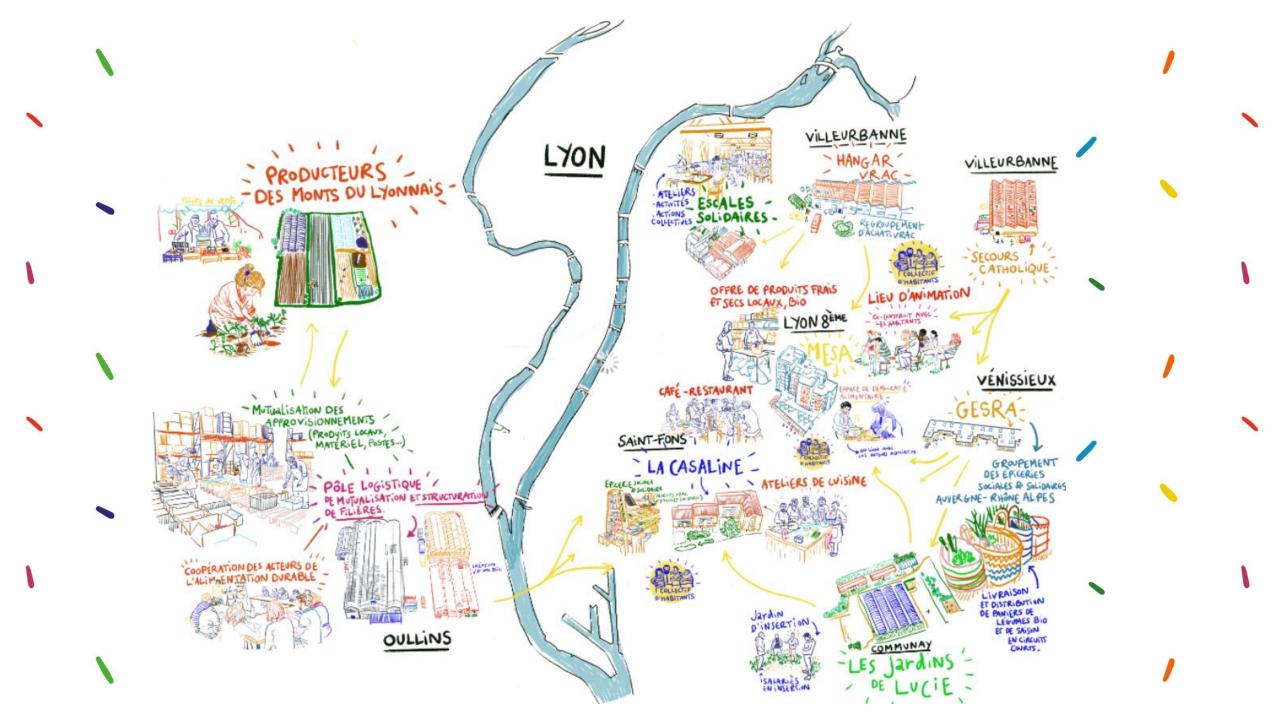
l'accessibilité alimentaire Acheter en commun des produits alimentaires locaux, de qualité et accessibles à destination des personnes vivant la précarité sur la métropole de Lyon Nos critères d'approvisionnement : Localité : 150 km autour de la métropole de Lyon Mode de production : Agriculture biologique ou agriculture paysanne Les produits recherchés pour Prix : garantir une juste rémunération des producteurs et un prix accessible pour les consommateurs en recourant à un tiers-financement Œufs (70 000 unités) All (1T) - Carottes (2T) Nos besoins aujourd'hui : Nous recherchons des producteurs qui peuvent fournir les produits sélectionnés et participer à une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation Contact: filieres@tav-lyon.fr / 06.16.80.18.58

Territoires à VivreS Grand Lyon Accélérer la transition agricole par

l'expérimentation 2023 (volume annuel):

Lait de vache (6500 L) - Beurre (3,6 T) \ Pommes de terre (2,7T) - Oignons (2,2 T)





Définition d'un cadre commun :

0 - 50 km Zone 50 - 100 km géographique 100/150 km et +

Pour les produits non disponibles localement → justification





Méthode de production

Label Agriculture Bio et/ou Nature et Progrès



· Agriculture paysanne

- Exemptions au cas par cas devant être justifiées.
- Système d'acteurs convaincus et favorables.



PROGRES

CERTIF



· Comparaison du prix de vente au prix du marché

- D'après la mercuriale
- Rédaction d'une notice à destination des techniciens







1. Ciblage des produits



Ciblage des produits stratégiques X 18



- Lentilles vertes
- Farine de blé
- Fromage de vache
 Oignons
- Lait
- Beurre
- Oeufs
- Jus de fruits
- Miel

- Ail

 - Pommes de terre
 - Carottes
 - Fromage de chèvre
 - Confitures

- Pois chiches
- Yaourts fermiers
 Semoule
- Compotes

Cadre de référence Territoires à Vivres

Les valeurs fondatrices

- Proposer une alimentation de qualité accessible aux personnes en précarité.
- Produits territoriaux; bio, en conversion, agroécologie
- Améliorer la résilience côté producteur et mangeur.



Objectif final

Création d'une filière locale, de qualité et accessible dignement aux plus démunis.

Notre moteur commun

- Un pôle logistique commun
- Un approvisionnement mutualisé
- Des flux mutualisés
- Une caisse de financement



Les moyens

- Une gouvernance pilotée par les associations.
- Recrutement de 3 ingénieurs.
- Un chargé de projet de l'UGESS
- Accompagnement de l'URSCOP à la création d'une SCIC.
- Accompagnement du monde agricole : ARDAB, ARDEAR, les chambres d'agriculture
- La recherche: ISARA

L'échelle

Sur la Région Urbaine Lyonnaise (RUL), la Métropole de Lyon et les alentours.

Environ 120 000 kg de produits sur la première année



Fait par : Alexandra ROSSET

2 Montpellier

Intervenante: Clara Boudet, clara.boudet@inpact-occitanie.org





3 Marseille

Intervenant : Jonathan Monsérat , direction@grainesdesoleil.net





























Aix-Marseille Provence









« La petite épicerie » « Antenne de Gardanne »

Les Ingénieur.e.s Territoires à VivreS / Aix-Marseille

Deux structures portent l'expérimentation Territoire à VivreS sur le territoire d'Aix-Marseille :

GRAINES DE SOLEIL

Objet Social

- Faciliter la professionnalisation et la reprise de confiance des personnes très éloignées de l'emploi tout en favorisant la cohésion sociale au sein de notre territoire
- Accueil et accompagnement social et professionnel : Atelier et Chantier d'insertion par l'activité économique
- Production maraîchère certifiée agriculture biologique :
 3.4 Hectares de surfaces AB / 30 Tonnes distribuées en circuits courts /Intégration et soutien à la filière agricole locale
- Favoriser l'accès à une alimentation digne et de qualité :
 Animation, Marchés solidaires, 50 Paniers solidaires
 Hebdo
- Aménagement et animation de jardins collectifs partagés (20 centres en gestion/accompagnés)





CITE DE L'AGRICULTURE

Objet Social

Défendre l'écologie et la justice sociale par des projets d'agriculture urbaine et d'accessibilité à l'alimentation durable.

Outil de recherche-action pour la transition écologique des villes : pour faire advenir d'autres manières de concevoir le vivant, de produire, de s'approvisionner, d'accéder à l'alimentation et de consommer.

- Pôle Agora : mise en commun de ressources et d'outils afin de générer des dynamiques de solidarité et de coopération
- Pôle Terrain : expérimenter et modéliser en vue de transmettre et d'évaluer
- Pôle Transmission : accompagner les professionnel.le.s à tout niveau de développement de leur projet
- Pôle Prospective : Recueil et analyse de données

Septembre 2021 – Démarrage du projet

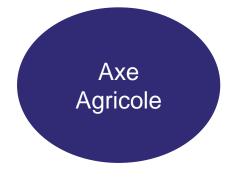
70 acteurs sont rencontrés, dont 40 présents lors de la réunion de lancement mi-septembre 2021. Le projet est également suivi par **le PAT de la Métropole Aix Marseille Provence**.

Les réflexions se structurent autour de 3 axes de travail :



20 participants

Cité agri ; Acc. Aequitaz
Tables de quartier ; VRAC
Terres d'entraide ;
ACF ; CHO3 ; Secours Catholique
Centre social Frais Vallon
PAMA + adhérents paniers sol
Banque Alimentaire



7 participants

Graines de Soleil
Réseau CIVAM; Au Maquis
Manger Bio en Provence
PAMA; ACF
En Chantier (Drogheria)
Terres d'entraide;
Cité de l'agri (Capri)

Montée en compétence des acteurs

11 participants

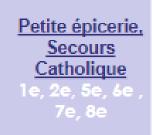
Graines de Soleil
Cité de l'agri
CHO3 ; Racines
Secours Catholique
Départ (Tables de Cana)
Loubatas
Banque Alimentaire

Janvier 2022 – Précision du projet

Après plusieurs rencontres thématiques, Territoires à VivreS Aix-Marseille-Provence s'est orienté début 2022 vers un travail opérationnel avec 5 épiceries sociales et/ou solidaires (en projet, tout récemment créées ou déjà existantes).





















Ces « épiceries », impliquées dès les premières réunions Territoires à VivreS, identifient un besoin cohérent autour des enjeux : interconnaissance/dynamique collective (projet souvent isolés) ; participation des publics / démocratie alimentaire ; approvisionnement en produits frais locaux et de qualité ; aide à la réflexion / structuration du projet (des modèles, contextes et enjeux différents).

Le projet se structure désormais autour de :

- a. Un programme d'accompagnement collectif des épiceries
- b. Un système d'approvisionnement en produits bio et locaux solidaires
- c. Un programme d'animations en faveur de la démocratie alimentaire

Les publics ont accès à une alimentation locale et de qualité à un prix solidaire. Les produits sont choisis par les publics en lien avec les

épiceries

Modèle économique

Approche servicielle TAV
Les producteurs fixent leur prix
/ Le Chantier d'insertion gère
la logistique et fait la
passerelle avec les épiceries
(mercuriale)

Accès alimentation pour les publics

Partage d'une visée et de valeurs communes (Plaidoyer - Effet de nombre)

Gain pour chacune des structures

Montée en compétences Consolidation du modèle éco des structures Système alimentaire de coopération

Levée de fonds communs (Publics Privé)

Répartition des rôles et des missions à réaliser plus pertinente Soutien agriculture Locale

L'accès à l'alimentation favorise le lien social et l'accompagnement des publics (Animations – Visites)

Gain de visibilité pour les petits agriculteurs Bio locaux, visites de ferme (rémunérés), Evénement fédérateurs

Identification des besoins et solutions d'approvisionnement

- 2022: livraison de légumes à cuisiner de Graines, lien ferme Capri et épicerie Racines, cueillette solidaire et 150 paniers de légumes livrés
- Enquête d'ACF auprès des publics accompagnés par les épiceries sur leurs besoins/envies en produits secs et maraîchers et du prix maximum qu'ils sont prêts à dépenser
- Contact et engagement d'une dizaine d'agriculteurs locaux pour planifier et fournir ces denrées + l'association VRAC Marseille pour le sec





 Lancement d'une plateforme en novembre 2022 coordonnée par Graines de Soleil et ses salarié.es en insertion

La plateforme d'approvisionnement TàV AMP

- Prix fixés par les producteurs, vendus à -70% aux épiceries grâce à une levée de fonds commune
- Moyenne de 110kg de denrées bio locales et solidaires distribuées chaque semaine aux uager.ères en situation de précarité accompagnées par les membres du collectif
- Au 18/04/2023 : 37% de l'enveloppe approvisionnement sont consommés
 - → 2023: objectif pérennisation (financements) et planification (négociations épiceries/producteurs)





4 Toulouse

Intervenante: Marie-Sibertin Blanc, marie.sibertin-blanc@bio-occitanie.org



TERRITOIRES À VIVRES TOULOUSE

Accompagner des associations, des habitants et des collectivités dans leurs projets d'alimentation digne et durable pour toutes et tous

L'équipe













Missions

1. RELIER LES ACTEURS D'UNE ALIMENTATION DIGNE ET DURABLE POUR TOUTES ET TOUS

Production, distribution, consommation



Former, informer, sensibiliser, soutenir, dynamiser



3. FACILITER LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Associations, collectivités, groupements d'habitants, institutionnels



Un collectif partenaire mobilisé pour l'axe Agricole de Territoires à VivreS Toulouse

















Accompagner des associations, des habitants et des collectivités dans leurs projets d'alimentation digne et durable pour toutes et tous

Missions















- ⇒ Initier et accompagner des démarches structurantes ou pilotes pour dynamiser la production bio locale
- ⇒ Répondre aux besoins non pourvus, particulièrement en légumes bio locaux pour les cantines.

TERRITOIRES À VIVRES TOULOUSE

Accompagner des associations, des habitants et des collectivités dans leurs projets d'alimentation digne et durable pour toutes et tous



TERRITOIRES À VIVRES TOULOUSE

Accompagner des associations, des habitants et des collectivités dans leurs projets d'alimentation digne et durable pour toutes et tous

Vision Commune/ Mobilisation



Accompagner des associations, des habitants et des collectivités dans leurs projets d'alimentation digne et durable pour toutes et tous

Filière alimentaire durable et solidaire



TERRITOIRES À VIVRES TOULOUSE

Accompagner des associations, des habitants et des collectivités dans leurs projets d'alimentation digne et durable pour toutes et tous

Filière alimentaire durable et solidaire



FILIÈRE ALIMENTAIRE DURABLE ET SOU DAIRE en région toulousaine

Résultats de l'expérimentation Territoires à Vivres Toulouse



construire de nouvelles filières locales, durables et accessibles

financer la mise en place des



ACCESSIBILITE À UNE ALIMENTATION DI GNE, DURABLE, ET DE QUALITE POUR TOUT-E-S

producteurs et associations de producteurs locavx

jardins d'insertion

Locaux

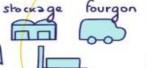
PRODUITS SUR SON 31 Local

OCCITANIE Bio et local trouver des débouchés pérennes et locaux









bio-loca

optimiser

manutention





GRANDE ET MOYENNE DISTRIBUTION

. MAGASINS DE PRODUCTEURS

. COMMERCES ET ARTISANS W DÉPENDANTS

restaurants commerciaux clients

magasins bios det de producteurs

transformateurs traiteurs



SOCIALE ET SOLIDAIRE

- . GESMIP
- · Cocagne Alimenterre · Associations d'aide
- alimentaire

habitantes

bénéficiaires de l'aide alimentaire













Etude : La fixation des prix entre producteurs et initiatives d'accès à l'alimentation digne et durable pour tous-tes sur la construction des prix

Intervenante : Léa Pettgen.







Etude sur les prix agricoles pour un accès digne à une alimentation durable pour tous

- « D'un côté les producteurs qui ont besoin de vendre plus cher, et de l'autre les consommateurs les plus précaires qui ont besoin d'acheter moins cher »
- ⇒ Toutes les initiatives qui souhaitent sortir du système de l'aide alimentaire actuel s'y heurtent. Les acteurs manquent d'outils pour mener ces discussions.

Comment les prix des denrées sont fixés entre producteurs et initiatives d'accès digne à l'alimentation durable dans les quatre métropoles de Territoires à VivreS ?



Donner des clefs de compréhension aux initiatives qui utilisent différents leviers pour obtenir des prix accessibles et leur permettre une meilleure connaissance de la production agricole



Etude sur les prix agricoles pour un accès digne à une alimentation durable pour tous

Les questions posées aux acteurs répondent globalement à 4 objectifs :

- ✓ Observer les initiatives du point de vue de leur itinéraire de sortie de la gratuité et leurs premiers pas vers un approvisionnement sur des marchés
- ✓ Observer les déterminants de l'implication des producteurs
- ✓ Comprendre comment se traite la question du prix, au niveau des initiatives, des producteurs et dans la rencontre entre les deux
- ✓ Comprendre sur qui repose la solidarité ?





L'étude a duré **6 mois**, de Février à Juillet. Au total, **11 salariés ou bénévoles** pour des initiatives, **7 producteurs** et 5 « compléments d'enquête » ont été rencontrés.



Les acteurs enquêtés

Les initiatives

Territoire	Initiative qui sort de la gratuité et qui diversifie son approvisionnement pour aller vers de la qualité	Initiative qui a construit son approvisionnement avec des produits locaux et de qualité	Initiatives en lien avec la restauration collective publique et scolaire
Lyon	Les Escales Solidaires Epicentre		
Marseille	La Drogheria Vivres Solidaires		
Montpellier	Esperluette	La Cagette La 5 ^e Saison	GIEE Maraîcher Etang de l'Or
Toulouse		Cocagne Alimen'Terre GESMIP	Resto Bio

Les producteurs

Producteur:	Fournit :
Matthias Urban	La 5e saison
Ferme de Saint-Just	Cocagne Alimen'Terre
Chèvrerie la Joanna	Epicentre
Ferme Urbaine Collective de la Condamine	La Cagette
Le Moulin de la Ribière	Resto Bio
ETS Faget	Resto Bio



Toutes productions confondues.



Initiative d'accès digne à une alimentation durable pour tous : Association ou projet dont l'objectif est de donner accès à une alimentation digne et de qualité pour tous : ne s'approvisionnent pas, ou pas uniquement via des circuits de don et se tournent vers un approvisionnement marchand.



❖ Aller vers des approvisionnements locaux : les motivations des initiatives

Les initiatives souhaitent proposer plus de qualité, de choix et diversifier l'alimentation des personnes. Elles tentent le plus possible de se rapprocher de leur idée de <u>systèmes alimentaires durables</u>.

Les produits « bio » et « locaux » apparaissent comme des critères répondant à ces objectifs et sont en général proposés sur le marché à des prix peu accessibles à tous.

❖ Fournir les initiatives de solidarité alimentaire : les motivations des producteurs

- Des raisons opérationnelles, pratiques et économiques
- Sensibilité à l'accessibilité de leurs produits





❖ La négociation entre producteurs et initiatives d'accès digne à une alimentation durable

En général, les initiatives ne souhaitent pas négocier les prix avec les producteurs locaux et ne se sentent pas outillées pour le faire.

La négociation ne prend pas la même forme que sur le marché « classique » avec une négociation commerciale « dure ». Mais elle peut parfois s'en rapprocher car les initiatives sont par ailleurs contraintes par leurs propres modèles et réalités socio-économiques.

Ces formes de négociations identifiées sont détaillées dans l'étude.



Même si les initiatives acceptent le prix des producteurs sans négocier, cela ne garantit pas forcément un prix juste car de son côté le producteur fixe son prix en fonction de nombreuses variables et contraintes.



Comment les producteurs fixent-ils leurs prix ?

Le calcul précis des coûts est réalisé au début de l'activité, puis les producteurs connaissent leurs coûts en se référant à leur comptabilité globale et en la comparant aux années précédentes.

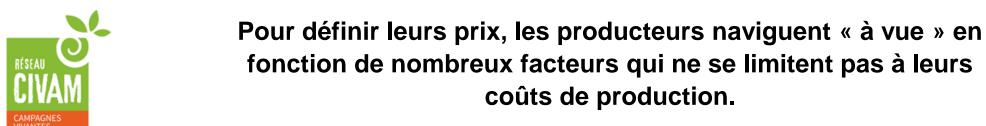
Ils ajustent leurs prix en fonction :

- De la logistique de livraison
- De la concurrence
- Du consentement à payer des consommateurs

« On navigue à vue », Ferme Urbaine Collective de la Condamine

« La construction d'un prix se fait avec nos coûts de production mais aussi avec les réalités du marché »,

Chèvrerie La Joanna







❖ Comment les producteurs fixent-ils leurs prix ?

En plus du consentement à payer des consommateurs, les producteurs expliquent ne pas vouloir dépasser un certain prix.

La totalité des producteurs parlent de l'ajustement de leur rémunération au nom de cette accessibilité.

Tous les agriculteurs composent donc entre le prix qui leur permettrait de couvrir leurs frais de production, le prix auquel ils peuvent effectivement vendre sur le marché en fonction de la concurrence locale et des mercuriales et leur propre sensibilité ou leur engagement personnel.





6 Livrable: La quadrature du poireau ...

Contacts : Clément Coulet : <u>clement.coulet@civam.org</u>
Mélanie Théodore, <u>melanie.theodore@civam.org</u>



La quadrature du poireau ...

L'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs ?





Un outil ...

- Un outil de sensibilisation, il vise à accompagner les agriculteurs et les salariés et bénévoles d'initiatives d'accès à l'alimentation dans leurs relations d'achats.
- Un outil de dialogue, de meilleure compréhension des contraintes et motivations de chacun !

Concrètement, il permet de ...

- En apprendre plus les enjeux de l'aide alimentaire et de la solidarité alimentaire.
- Lever des préjugés sur les personnes en précarité et déconstruire des idées reçues sur les prix.
- Apporter de la complexité sur la question des prix en agriculture et de leur fixation.

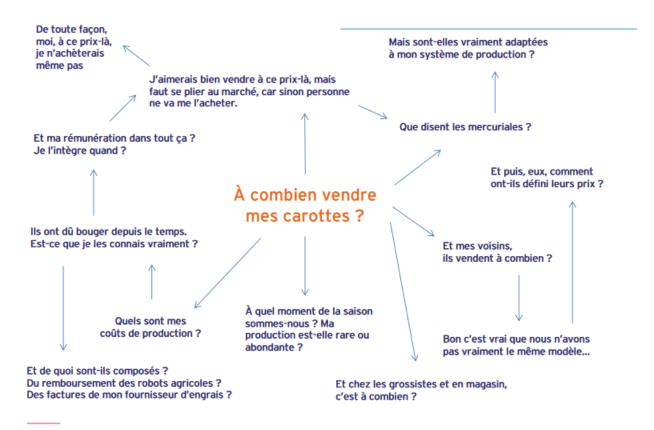
Exemple: La quadrature du poireau ...



À RETENIR

Même non négocié un prix n'est pas forcément rémunérateur...

- > parce que le producteur ne connaît pas forcément ses coûts de production.
- > parce que les initiatives et les producteurs se fient à des mercuriales ou prix du marché parfois inadaptés à certaines réalités de fermes.
- > parce que les producteurs se plient au marché. Ils ne sont jamais réellement autonomes dans la fixation de leur prix. Ils peuvent être (ou se sentir) en concurrence entre eux et donc se comparer et réduire d'eux-même leurs prix pour rester « dans les prix du marché ».
- > parce que les producteurs peuvent amputer leur rémunération pour pratiquer des prix « acceptés » : la rémunération sert de variable d'ajustement.
- > et avec un «prix rémunérateur», que rémunère-t-on? Le travail du paysan? Le capital de sa ferme? Le fournisseur d'intrants?
- >> voir partie « d'où viennent les revenus agricoles ? »



[▲] Définir son prix de vente, un casse-tête...

Merci!